

LE FOREM RECHERCHE

UN RESPONSABLE D'ÉQUIPE (H/F/X)

RECRUTEMENT
INTERNE/
EXTERNE

CONTEXTE

Le Forem est le Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Son cœur de métier : l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail dans une perspective d'emploi durable et de qualité, ainsi que la satisfaction des besoins des employeurs et de leurs offres d'emploi.

Au sein de la Direction Personnel et Organisation, l'équipe gestion des prestations est chargée de la gestion des présences et absences du personnel. Cela recouvre les activités liées aux traitements des pointages, calcul des vacances annuelles et heures supplémentaires, vérification des conditions d'octroi de divers congés et dispenses au personnel.

L'équipe a également pour responsabilité la mise en œuvre du contrôle médical avec le partenaire externe ainsi que le remboursement des frais de mission de service du personnel.

FONCTION

Mission

- vous assurez le fonctionnement optimal de l'équipe Gestion des prestations afin de garantir la bonne gestion des dossiers du personnel en terme de prestations ;
- vous soutenez et apportez votre expertise, dans ce domaine, tant au personnel qu'à l'encadrement.

Activités

- vous organisez l'activité de l'équipe et la dirigez :
 - vous répartissez le travail de manière équilibrée et en vérifiez la bonne exécution ;
 - vous incitez chaque membre de l'équipe à participer aux projets du service ;
 - vous accompagnez chacun dans son évolution professionnelle et son développement personnel ;
 - vous animez les réunions d'équipe ;
 - vous suivez l'activité au moyen d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs.
- vous coordonnez la maintenance et l'évolution des logiciels de gestion des prestations :
 - vous récoltez les demandes d'amélioration des logiciels et en assurez le suivi ;
 - vous réalisez des extractions dans la base de données des prestations, les analysez et les présentez sous forme de tableau de bord ;
 - vous concevez et mettez en place un contrôle qualité ;
 - vous accompagnez/coachez le personnel dans l'utilisation du logiciel.
- vous analysez les demandes relatives à la gestion des prestations :
 - vous examinez les dossiers sous l'angle RH et sous l'angle règlementaire ;
 - vous formulez les conclusions et en assurez le reporting à l'encadrement ou au personnel.
- vous assurez la coordination des projets entre l'équipe Gestion des prestations et les autres équipes de la Direction Personnel et Organisation.
- vous mettez en place des actions d'amélioration des processus de travail :
 - vous adoptez une démarche réflexive quant à l'utilisation des outils existants (base de données, système de classement et d'archivage, etc.).

EN BREF

Lieu : CHARLEROI - Siège central

Service/Département : Service Gestion des prestations

Date limite pour postuler : **06/05/21**

Type de contrat : durée indéterminée (CDI)

Niveau d'études/expérience requise/grade :

Master ou assimilé dans le secteur des sciences humaines et sociales ou dans le secteur des sciences et techniques /2 ans dans le management d'équipe/grade de niveau A

- vous supervisez la prise en charge des aspects communicationnels :
 - vous veillez à la bonne communication, vis-à-vis du personnel, des courriers, dossiers, etc. ;
 - vous contribuez à la rédaction et à la diffusion de communications envers l'ensemble du personnel.

Conditions d'exercice

- la fonction s'exerce au Siège central à CHARLEROI ;
- vous travaillez sous la responsabilité hiérarchique du Responsable du service Gestion des rémunérations et des prestations ;
- vous gérez une équipe de 13 personnes ;
- vous travaillez en étroite collaboration avec les services Gestion des carrières et rémunérations
- il vous est proposé un contrat à durée indéterminée à temps plein sur la fonction de Responsable d'équipe ;
- la fonction s'exerce minimum à 4/5^e temps ;
- salaire selon l'échelle barémique A6/1. Pour information, cela équivaut à :
 - 3.244,00 € mensuel brut indexé à 2 années d'ancienneté ;
 - 3.509,75 € mensuel brut indexé à 6 années d'ancienneté.



l'ancienneté peut être valorisée à concurrence de 6 ans d'expérience dans le secteur privé (ou indépendant) et pour le total des années prestées dans le secteur public.

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences comportementales

- vous établissez des liens entre diverses données, vous concevez des alternatives et vous tirez des conclusions adéquates ;
- vous prenez des décisions à partir d'informations (in)complètes sans perdre de vue les objectifs à réaliser et vous mettez en œuvre ces décisions ;
- vous résolvez les problèmes de manière autonome ;
- vous accompagnez vos Collaborateurs dans leur développement et vous leur donnez un feed-back sur leur fonctionnement (prestations et développement) ;
- vous développez l'esprit d'équipe, la coopération et la motivation des Collaborateurs en tenant compte des objectifs à atteindre ;
- vous vous impliquez et vous démontrez de la volonté à générer des résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises ;
- vous êtes intègre et impartial(e) et vous respectez la confidentialité et les engagements ;
- vous réagissez au stress en vous focalisant sur le résultat, en contrôlant vos émotions et en adoptant une attitude constructive face à la critique.

Compétences techniques

- vous maîtrisez l'environnement Windows et des logiciels bureautiques courants : Word, Excel, PowerPoint, Internet et messagerie électronique ;
- vous démontrez de l'aisance relationnelle et communicationnelle ;
- vous aimez manier les chiffres.

Atouts

- vous disposez de connaissances en législation sociale ;
- vous disposez de connaissances dans les logiciels de gestion des prestations.

POSTULER

Conditions d'accès

- vous êtes titulaire :
 - soit d'un master ou assimilé dans le secteur des sciences humaines et sociales ou dans le secteur des sciences et techniques ;
 - soit d'un grade de niveau A.
- vous disposez d'une expérience professionnelle dans le management d'équipe de minimum 2 ans.

Dossier de candidature

- rendez-vous sur travailler-au-forem.leforem.be
 - créez un compte candidat (**si nécessaire**) ;
- **complétez les différents champs OBLIGATOIRES:**
 - diplôme ;
 - expériences professionnelles : celles-ci doivent être détaillées. **Ces expériences professionnelles seront examinées uniquement sur base des informations introduites dans le champ adéquat (le CV ne les remplace pas) ;**
 - veillez à y joindre les différents documents utiles à votre candidature en ligne :
 - copie du diplôme ;
 - lettre de motivation ;
 - curriculum vitae ;
- dès que votre dossier est complet, postulez sur l'offre « **105280 – Responsable d'équipe - gestion des prestations** », et ce au plus tard le **06/05/2021**.



seuls les dossiers introduits de la sorte seront pris en considération ;



vous ne pouvez pas postuler via e-mail ;



il est demandé aux candidats internes de faire connaître leur candidature à leur hiérarchie ;



les candidats qui sont en possession d'un diplôme étranger doivent remettre une équivalence de ce diplôme. Celle-ci peut s'obtenir auprès du service ad hoc du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;



le candidat doit satisfaire à la législation relative à l'accès au territoire belge et aux autorisations de travail. Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment du dépôt de candidature ;

Procédure de sélection

- après vérification des conditions d'accès, une présélection sera effectuée sur base des dossiers de candidature ;
- les candidats présélectionnés seront invités à se présenter aux épreuves éliminatoires de sélection (en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les épreuves pourraient se dérouler à distance) :
 - un examen portant sur les compétences et caractéristiques psychologiques requises pour exercer la fonction ainsi qu'une épreuve vérifiant les compétences managériales ;
 - un entretien devant un jury.

PLUS D'INFOS ?

Autres informations

- sur [ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#) ;
- votre contact : selection.recrutement@forem.be [objet de mail : **105280 – Responsable d'équipe - gestion des prestations**].



Annexe : Diplômes - titres pris en considération pour le niveau A

1) *Les titres pris en considération pour l'admission au niveau A sont les suivants :*

- les diplômes de master délivrés par une université, par une Haute école, une Ecole supérieure des Arts ou un établissement d'enseignement supérieur de promotion sociale ;
- les diplômes d'ingénieur civil et d'ingénieur industriel ;
- les diplômes de docteur délivrés par une université, au terme d'études de 3^{ème} cycle ;
- les diplômes de médecin et de médecin vétérinaire ;
- les diplômes d'architecte délivrés par une université ou par un institut supérieur d'architecture ;
- les diplômes délivrés par une université ou par un établissement d'enseignement supérieur de type long au terme d'études de 2^{ème} cycle ;
- les diplômes d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (A.E.S.S.) ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement artistique supérieur de type long, au terme d'études de 2^{ème} cycle ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur de promotion sociale de type long, au terme d'études de 2^{ème} cycle ;
- les diplômes délivrés par l'Ecole royale militaire donnant droit au titre d'ingénieur civil, de licencié ou de master ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur maritime, au terme d'études de 2^{ème} cycle ;
- les diplômes de grades équivalents aux grades de master ainsi que de docteur et qui sont délivrés en application de législations de la Communauté française ou nationales antérieures ;
- les certifications professionnelles délivrées par les opérateurs publics belges de formation ou de validation des compétences et qui sont positionnées au niveau 7 au moins du Cadre francophone des certifications ;

2) *Sont également admis* les diplômes équivalents aux diplômes visés au point 1 et délivrés en application de la législation de la Communauté germanophone, de la Communauté flamande ou de l'Etat fédéral ;

3) *Sont également admis* les diplômes obtenus selon un régime étranger qui, en application de la procédure légale d'octroi de l'équivalence (ou en vertu de traités ou de conventions internationales), sont déclarés équivalents à l'un des diplômes visés au point 1.

